



Société  
d'aide au développement  
des collectivités  
**DE NICOLET-BÉCANCOUR**

## PROGRAMME VIRAGE VERT

### Mesure d'aide technique aux petites entreprises (contribution non remboursable)

Informations complémentaires concernant les priorités de projets

#### Optimisation de la gestion des matières résiduelles et des procédés

##### Hiérarchie des 3RV-E<sup>1</sup>

1. Réduction à la source : Action permettant de prévenir ou de réduire la génération de résidus lors de la conception, de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
2. Réemploi : Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.
3. Recyclage : Série d'opérations menant à la réintroduction d'une matière résiduelle dans un processus de fabrication ou de transformation menant à un produit de même nature, y compris la réintroduction des matières organiques putrescibles dans le cycle biologique.
4. Valorisation matière : Utilisation d'une matière résiduelle en remplacement d'une autre matière pour en faire un produit différent du produit initial.
5. Valorisation énergétique : Utilisation des matières qui ne peuvent être réemployées, recyclées ou valorisées (valorisation matière), mais qui ont suffisamment de potentiel calorifique pour produire de l'énergie utile (chaleur, vapeur ou électricité), sous réserve du respect des critères établis.

#### Optimisation de la consommation et de l'efficacité énergétique<sup>2</sup>

Par « efficacité énergétique », on entend globalement une meilleure utilisation de l'énergie disponible. On obtient un rendement énergétique plus élevé, tout en utilisant une moins grande quantité de la ressource pour recevoir le même service. Ceci permet de réduire l'empreinte écologique, qui se traduit notamment par la réduction des émissions de GES.

<sup>1</sup> Source : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/gestion.htm>

<sup>2</sup> <https://www.mamunicipaliteefficace.ca/114-efficacite-energetique-ges-lefficacite-energetique.html>

L'efficacité énergétique repose sur une approche transversale et globale en vue d'une saine utilisation de l'énergie. Le terme clé « efficacité » trouve tout son sens dans différentes pratiques qui s'articulent principalement autour de quatre notions de base :

1. Les éléments technologiques
2. Les types d'énergie
3. L'échelle considérée pour mesurer l'énergie
4. Les comportements

### **Optimisation du transport de marchandises**

En transport, et particulièrement en transport des marchandises, les émissions de GES ont cru de 144 % entre 1990 et 2018 (ECCC, 2020).<sup>3</sup>

Voici quelques exemples d'actions :

- Nouvelles technologies (d'économie de carburant, biocarburant, etc.)
- Logistique de transport (itinéraires efficaces, etc.)
- Écoconduite (amélioration du comportement des chauffeurs)
- Installations écologiques
- Etc.

### **Approvisionnement responsable<sup>4</sup>**

L'approvisionnement (ou l'achat) responsable concerne l'intégration du développement durable dans les processus d'acquisition des organisations. Il a pour objectif principal de réduire l'impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et de renforcer la durabilité économique des organisations (ECPAR, 2017).

L'approvisionnement responsable peut se vivre dans le choix de fournisseurs, de produits ou de services qui répondent à des critères écoresponsables. Un produit « responsable » est un produit qui, minimalement, a des impacts réduits sur l'environnement et est le fruit du travail d'une main-d'œuvre dont les droits ont été respectés. Idéalement, il représente également l'option la moins coûteuse, tous les coûts liés à son utilisation étant considérés (installation, utilisation d'énergie, entretien, disposition, gestion des emballages, etc.).

---

<sup>3</sup> Source : <https://www.transportroutier.ca/nouvelles/etude-la-reduction-des-ges-dans-le-transport-passe-par-la-complementarite-des-carburants/>

<sup>4</sup> Source : [https://www.sadcnicoletbecancour.ca/7185-guide\\_approvisionnement\\_responsable.pdf](https://www.sadcnicoletbecancour.ca/7185-guide_approvisionnement_responsable.pdf)

## **Bilan carbone et potentiel de réduction de gaz à effet de serre<sup>5</sup>**

L’empreinte carbone d’une entreprise ou d’une organisation se définit au travers des émissions directes et des émissions indirectes induites par son activité. En d’autres mots, l’empreinte carbone représente l’inventaire de gaz à effet de serre d’une organisation ou d’une entreprise. La préparation de l’inventaire consiste à établir un portrait des principales sources d’émissions de gaz à effet de serre de l’organisation ou de l’entreprise. En fait, l’inventaire est souvent le point de départ à partir duquel une organisation ou une entreprise pourra déterminer ses objectifs de réduction, produire un plan d’action stratégique et ultimement suivre les progrès réalisés. Il permettra, entre autres, de:

- déterminer les possibilités de réduction de ses émissions de GES dans la chaîne de production;
- cibler les opportunités de diminution des coûts énergétiques et, s’il y a lieu, optimiser l’efficacité énergétique de ses installations;
- mettre à profit les programmes gouvernementaux disponibles à la réduction de GES.

[Consultez la fiche GES de la SADC](#)

## **Analyse du cycle de vie d’un produit<sup>6</sup>**

L’analyse du cycle de vie est une méthode qui permet d’évaluer les impacts potentiels environnementaux, sociaux et des coûts associés à toutes les étapes de la vie d’un produit, c’est-à-dire de l’extraction des matières premières à l’élimination ou au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la fabrication, la distribution, l’utilisation, la réparation et l’entretien.

## **Modèle d’affaires durables<sup>7</sup>**

Une démarche de développement durable se traduit par l’adoption progressive de pratiques de gestion qui améliorent le rendement de votre entreprise sur les plans :

- financier;
- environnemental;
- social;
- et de gouvernance.

Une telle démarche vise à ce que les activités de l’entreprise aient des répercussions positives sur le milieu d’affaires et la communauté par l’adoption de pratiques de gestion écoresponsables, innovantes et basées sur un dialogue avec les parties prenantes.

---

<sup>5</sup> Source : <https://www.enviroaccess.ca/expert-conseil/services/empreinte-carbone/>

<sup>6</sup> Source : <https://ciraig.org/index.php/fr/analyse-du-cycle-de-vie/>

<sup>7</sup> Source : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/en-entreprise/le-developpement-durable-en-entreprise/>

## Écoconception<sup>8</sup>

L'approche linéaire « extraire, fabriquer, jeter » n'est plus viable, car la planète comporte une quantité limitée de ressources disponibles et renouvelables. On estime que 80 % des impacts et 70 % des coûts environnementaux et sociaux des produits et services.

Les bénéfices de l'écoconception

L'écoconception est une façon d'allier avantage économique et réduction des impacts environnementaux et permet :

- la diminution de l'impact environnemental du produit;
- l'innovation;
- la création d'économies;
- une meilleure réponse aux besoins des consommateurs;
- une commercialisation plus facile des produits développés.

---

<sup>8</sup> <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/en-entreprise/diminuer-limpact-environnemental-de-mon-entreprise/ecoconception-des-produits-et-services/>